

*Paris, Bujumbura, 14 mai 2015 - *La FIDH et la Ligue ITEKA s'inquiètent de l'évolution de la situation au Burundi. Alors que des affrontements armés sont en cours dans la capitale, Bujumbura, entre forces loyales au président Pierre Nkurunziza et putschistes, nos organisations exhortent les protagonistes à cesser les combats et appellent les Nations unies et l'Union africaine à prendre les mesures qui s'imposent pour garantir la sécurité des civils.

Le 13 mai 2015, Godefroid Niyombaré, ancien Chef d'État major des armées et ancien Directeur des Services de renseignements (SNR) a annoncé, sur les ondes de la radio privée Isanganiro, la destitution du président du Burundi, Pierre Nkurunziza, et la dissolution du Gouvernement, invoquant notamment le refus d'un troisième mandat du président sortant. Godefroid Niyombaré a par ailleurs annoncé la mise en place d'un Comité << temporaire >> pour le rétablissement de la concorde nationale, chargé << d'initier un nouveau processus de gestion du pays, des institutions nationales et la reprise du processus électoral >>. Plus tard dans la journée, il a également ordonné la fermeture de l'aéroport et des frontières, alors que Pierre Nkurunziza se trouvait en dehors du pays.

De son côté, la Présidence du Burundi a fait une déclaration annonçant que la tentative de coup d'État menée par Godefroid Niyombaré avait été déjouée, que la situation était sous son contrôle et que les responsables seraient recherchés par les forces de défense et de sécurité et traduits en justice.

Aujourd'hui, alors que la confusion règne à Bujumbura, plusieurs informations laissent entendre que des combats seraient en cours entre les forces loyalistes et les putschistes, notamment aux abords de la Radiotélévision nationale du Burundi (RTNB). Par ailleurs, depuis hier, les principaux médias du Burundi sont pris pour cibles. Alors que la Radio Publique africaine (RPA) avait pu émettre de nouveau, ses locaux ont depuis été incendiés et pillés. Il en est de même pour les locaux de la Radio Renaissance, ceux de la radio Bonesha FM et ceux de la radio Rema FM, réputée proche du pouvoir. La radio Isanganiro n'émet plus elle non plus. Parmi les principaux médias du pays, seules la RTNB continue d'émettre au moment de la publication de ce communiqué.

<< La situation politique et sécuritaire au Burundi n'a cessé de se dégrader ces dernières semaines. Au blocage du dialogue politique ont succédé une répression violente des manifestations, des centaines d'arrestations et de détentions arbitraires, des entraves sérieuses à l'action des défenseurs des droits humains et des journalistes et le départ de près de 50,000 personnes dans les pays voisins >> ont déclaré nos organisations. << Les affrontements en cours démontrent que la sécurité des civils doit aujourd'hui être la priorité de la communauté internationale. Elle doit redoubler d'efforts pour la préserver >> ont ajouté nos organisations qui avaient formulé, dans leur rapport << Éviter l'embrasement des recommandations précises pour prévenir toute escalade de la violence au Burundi.

La FIDH et la Ligue ITEKA rappellent à ceux qui se rendraient responsables de violations graves des droits humains qu'ils pourront être appelés à répondre de leurs actes devant les juridictions pénales internationales compétentes. Nos organisations rappellent à cet égard la déclaration faite dans ce sens par la Procureure de la Cour pénale internationale (CPI) indiquant que << quiconque incite à commettre des violences massives ou y participe notamment en ordonnant, sollicitant ou

encourageant des crimes relevant de la compétence de la CPI ou en y contribuant de toute autre manière est passible de poursuites devant la Cour >>.

La FIDH et la Ligue ITEKA rappellent enfin que les textes de l'Union africaine, notamment son Acte Constitutif, le Protocole relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance condamnent les coups d'État et autres formes de changements anticonstitutionnels de gouvernement. Nos organisations exhortent l'ensemble des parties à se conformer aux dispositions de ces instruments.